



Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Landunvez, vendredi 10 janvier 2020

Eau potable, assainissement, eaux de baignade : que font nos élus ?

Nos associations de protection de l'environnement profitent de la campagne des municipales pour dresser le bilan des actions pour la qualité de l'eau ces 5 dernières années et pour interpeller les élus locaux. Qu'ont-ils fait pour la qualité de l'eau durant leurs mandats ? Et quels sont leurs projets pour les années à venir ?

Eaux de baignade

Le maire de Landunvez, tout comme le président de Pays d'Iroise Communauté (CCPI) se félicitent de leurs mandats respectifs et de leurs résultats en ce qui concerne les eaux de baignade. Ce n'est pas notre cas.

Les mesures qui fondent cette satisfaction sont **faussées artificiellement**. Il suffit en effet pour le maire de fermer préventivement une plage pour que miraculeusement les analyses - souvent mauvaises - pendant les périodes de fermeture disparaissent des statistiques...

Cette procédure est **réservée par le droit européen aux seules situations exceptionnelles**, mais elle est utilisée ici sans vergogne à chaque épisode pluvieux. Or la pluie en été en Iroise n'est pas un évènement exceptionnel, ni imprévisible. Si on comptait ces mauvaises analyses en périodes de fermeture préventives, la plupart de nos plages seraient probablement classées en « insuffisant » et interdites à la baignade.

Quand les plages sont fermées, les interdictions de baignade ne sont signalées que par **affichage de l'arrêté municipal devant les plages**. Peut-on raisonnablement prétendre que cet affichage peu visible et peu lisible suffit à avertir les baigneurs du danger et à protéger leur santé ? Évidemment, un **drapeau violet** serait plus efficace, mais sans doute trop visible, justement...

Il faut rappeler que même les **profils de baignade** (recherche des sources de bactéries sur le bassin versant), dossiers réglementaires normalement accessibles au public, ne bénéficient que d'une diffusion confidentielle de la part de la CCPI.

Et **on ne parle ici que des trois mois d'été, où s'exerce la surveillance de l'ARS**. Nos plages sont fréquentées toute l'année, par exemple par les surfeurs à Penfoul, ou les pratiquants du long-côtes : qu'en est-il de la qualité sanitaire des plages en dehors de l'été ? Les consommateurs de coquillages seraient mieux protégés que les pratiquants de sports nautiques, car les zones de pêche à pied font l'objet d'une surveillance permanente.

Eaux usées, eau potable

Quelles sont les actions conduites par la CCPI pour notre eau ? Apparemment, il s'agit d'abord de **dépenser beaucoup d'argent** – notre argent – pour des investissements sur le réseau de collecte et le traitement des eaux usées. Si l'efficacité de tout ceci se mesurait au prix qu'on paie, on devrait pouvoir boire les eaux usées après traitement !

Chacun des abonnés de Landunvez, Porspoder et Lanildut paie **en moyenne 5,09 € par m3** pour le seul assainissement collectif. C'est beaucoup plus que le prix moyen total (eau + assainissement) dans le reste de la France. C'est bien plus que les 3,89 € annoncés par la CCPI, qui se rapportent à une consommation moyenne conventionnelle de 120 m3, et non à notre consommation réelle moyenne de 73 m3.

L'assainissement

Et pourtant **de l'avis même de la CCPI, ce n'est pas l'assainissement collectif qui poserait le plus de problèmes sanitaires, ce seraient les ANC**, les fosses septiques domestiques. Mais alors, depuis plus de quinze ans, qu'ont réellement fait les maires et la CCPI pour améliorer les choses ?

Rien n'est indiqué dans le Rapport sur le prix et la qualité de service (RPQS) qui devrait être diffusé largement mais qui n'est guère plus accessible que les délibérations ou les rapports sur ces sujets. La CCPI ne nous l'a remis qu'après une réunion (attendue deux ans) où nous avons dû insister pour qu'il nous soit communiqué.

A qui profite le crime ?

Plutôt que de parler d'incompétence, nous finissons par nous demander « **à qui profite le crime** ». Pour qu'on accepte de sacrifier la réputation de nos communes, qui sont d'abord résidentielles et touristiques, et la santé des habitants et des visiteurs, il doit bien y avoir des raisons...

Et si justement il s'agissait de **protéger les vrais pollueurs** ? En effet, tant qu'il y a des doutes sur la qualité de l'assainissement domestique, la CCPI a beau jeu de prétendre que les pollutions agricoles n'y sont pour rien.

Pourtant, les indices de ces pollutions sont accablants :

- Premier indice : **la quantité de lisier épandu sur nos bassins versants est absolument considérable, même si cette information reste cachée comme un secret d'État**. Impossible de mettre la main sur les « plans de fertilisation » mais ils couvrent la moitié, au moins, de la superficie de Landunvez, véritable décharge à ciel ouvert. Nos communes sont peuplées par 5 ou 6 fois plus de cochons que d'humains. Si nos déchets humains sont traités à grands frais, ceux des élevages sont en grande partie simplement répandus dans la nature. Ces déchets d'élevage contiennent pourtant des nitrates, qui souillent nos eaux, provoquent des marées vertes et déséquilibrent les écosystèmes aquatiques et marins ; mais aussi des polluants chimiques et biologiques (bactéries, virus, pesticides, perturbateurs endocriniens et résidus d'antibiotiques) qui se retrouvent forcément dans les eaux de baignade.
- Deuxième indice : **ce sont précisément ces zones d'épandages qui sont sensibles aux épisodes pluvieux**, ces épisodes soi-disant exceptionnels qui justifient la fermeture des plages, car les pluies entraînent une couche de sols d'épandage chargés de pollutions, qui aboutissent dans nos rivières.

Nous avons besoin de résultats concrets !

L'autosatisfaction ne suffit plus, **il est temps d'obtenir enfin des résultats concrets** : traiter les vraies pollutions et en faire porter le coût par les pollueurs ! Nos trois associations de protection de l'environnement adresseront prochainement un courrier aux élus de la CCPI ainsi qu'aux candidats aux élections municipales afin de leur demander de détailler leur programme pour la qualité de l'eau pour les cinq prochaines années. Les réponses seront compilées et communiquées au public.

Contacts presse

AEPI, Association pour l'environnement en pays d'Iroise

Jacqueline Rolland, présidente
06 99 82 20 14

www.avenirenvironnementpaysdiroise.com

APPCL, Association pour la protection et la promotion de la Côte des Légendes

Laurent Le Berre, porte-parole
06 22 18 78 56

www.appcl.over-blog.com

Eau et Rivières de Bretagne

Jean-Yves Piriou, vice-président, pilote de la commission mer & littoral, représentant à la Commission locale de l'eau
06 50 53 86 54

www.eau-et-rivieres.org